



Comité National Cerf-Volant

Championnat de France CVA format classique 2019 Liste des qualifiés pour la finale

La finale du Championnat de France 2019 CVA format classique aura lieu à Dunkerque.

A ce jour, la date définitive n'est pas encore connue, mais devrait se situer en mai 2019 (à confirmer).

Les qualifiés, dans chaque catégorie, pour cette finale sont les suivants (par ordre alphabétique) :

Individuel 2 lignes :

- Arnaud Duhamel
- Cédric Da-Silva
- Christian Bonnaud
- Christophe Enderlé
- Christophe Gobin
- Damien Chaperon
- David Bonnaud
- François Duhamel
- Jean-Simon Barbier
- Jérémy Dupont
- **Julien Lahyani**
- Marc Levesque
- Maxime David
- Steff Fermé

A noter, deux repêchés en liste d'attente dans cette catégorie (dans l'ordre de priorité)¹ :

1. *Marguerite Vitrac*

2. *Franck Jallais*

Paire 2 lignes :

- Adulta Caeli 2
- Alter Ego
- Ca va le faire
- **Courant d'Air**
- Forez'Air
- Globe Kitors
- Havre Pair
- In & Out
- *Paire Turbateur (repêchage)*

Equipe 2 lignes :

- Aérochti
- Cerfs Volants Folie
- *Eo'Team (repêchage)*
- *Ki Si Col ? (repêchage)*
- Panam'Air
- **Start'Air**

Individuel multilignes :

- Arnaud Duhamel
- Jean-Pierre Dravigney
- **Marjorie Truchet**
- Maxime David
- *Patrice Durand (repêchage)*
- Rémy Nollet
- *Sidney Duval (repêché)*
- Steff Fermé
- Thierry Bressure

Paire multilignes :

- **Adulta Caeli 4**
- Is'Air
- *Veteris Caeli (repêchage)*

Equipe multilignes :

- *Caeli (repêchage)*

¹ La qualification définitive des repêchages « sur liste d'attente » dépend des éventuels désistements parmi les autres qualifiés et ne saura donc connue qu'à l'issue des retours de confirmation de ceux-ci.



Comité National Cerf-Volant

Liste des qualifiés pour les manches du Championnat de France CVA format classique – Année 2019

Modalités d'inscription :

Pour des raisons évidentes d'organisation, il est nécessaire que la FFVL sache exactement quels sont les qualifiés qui participeront effectivement à la finale.

C'est pourquoi, vous recevrez par mail d'ici quelques semaines (dès que la date et le lieu de cette finale seront entérinés), une convocation officielle vous demandant de confirmer votre présence.

Attention : si vous n'avez pas confirmé votre présence passé un certain délai (qui vous sera précisé dans la convocation), votre place en finale sera annulée et il ne vous sera plus possible de prétendre y participer en dépit de votre qualification.

Les leaders des paires et des teams devront veiller, eux-mêmes, à ce que tous les membres de leur groupe aient répondu à leur convocation dans les temps, faute de quoi ils pourraient devoir participer avec un nombre restreint de membres voire être disqualifiés si le nombre minimal requis de membres (2 pour les paires et 3 pour les teams) n'est pas atteint.

Les compétiteurs repêchés (directement) sont considérés comme qualifiés dès le premier tour et, recevront donc également et dans les mêmes conditions, une convocation.

Cas des repêchages en liste d'attente :

Au plus tard à l'issue de ce premier tour d'inscription (ou dès qu'un désistement est connu dans une catégorie concernée), les éventuels repêchés sur liste d'attente pourront recevoir, si des places se sont libérées, une convocation à laquelle il leur faudra également répondre dans un certain délai.

Si le nombre de places libres (désistements) est suffisant pour que tous les compétiteurs de la liste d'attente puissent participer, ils recevront tous en même temps ladite convocation.

Dans le cas contraire, ils seront tour à tour convoqués dans l'ordre défini de leur liste d'attente (la priorité sera donnée au premier de la liste, puis au second, si le premier décline son invitation à participer...) jusqu'à épuisement des places rendues disponibles par désistement.

Dans tous les cas, dès que toutes les éventuelles places libres auront été attribuées, les compétiteurs restant sur la liste et qui n'auront pas reçu de convocation, en seront informés.

Wild Card

Pour permettre leur instruction dans les meilleures conditions, les éventuelles demandes de wild card devront parvenir à la Commission Compétition, **au plus tard le 31 janvier 2019**. Toute demande reçue passée cette date, sera systématiquement rejetée.